



## Questions aux candidats à l'élection municipale de 2008

Mesdames, Messieurs, candidats à l'élection municipale de 2008 de la ville de Clamart,

Comme à son habitude l'association Vivre à Clamart demande à chacune des listes candidates connues à ce jour de se prononcer sur les principales questions qui préoccupent ses adhérents.

Nous vous demandons, s'il vous plaît, de nous donner des réponses *précises, concises mais néanmoins argumentées qui ne soient pas la simple reproduction de votre programme dont nous avons déjà pris connaissance*. Nous attendons de vous bien sûr des idées et des projets mais aussi autant que possible leur chiffrage ainsi que les modes de financement (impôt, subvention, mécénat...) envisagés.

Le Conseil d'Administration de Vivre à Clamart, Janvier 2008

### ***I / Politique d'urbanisme :***

**Que pensez-vous du SDRIF ?** Répond-t-il à vos orientations ? OUI ou NON, pourquoi ?

**Pourriez-vous nous indiquer quels types d'urbanisme vous défendez pour Clamart ?** Notamment densification ou maintien des densités actuelles, ZAC ou aménagements importants, équipements publics éventuels, espaces verts... ?

- ✓ Pour la ville globalement ?
- ✓ Quartier par quartier ?

**Le PLU actuel de Clamart répond-t-il à vos orientations ?** OUI ou NON, dans ce dernier cas que prévoyez-vous de modifier ?

**Êtes-vous d'accord avec la Z.P.P.A.U.P. ?** Etes-vous d'accord avec le document retenu par la commune ? OUI ou NON, dans ce dernier cas pourquoi ?

- ✓ Si le projet actuel retenu par la commune vous agréé, à quelle date prévoyez-vous de le soumettre à enquête publique ?

**Le PLH actuel répond-t-il à vos orientations ?** OUI ou NON, dans ce dernier cas que prévoyez-vous de modifier ? Pourquoi ?

### ***II / Logement social :***

- ✓ Connaissez-vous, le nombre de logements sociaux à Clamart ainsi que leur répartition par quartier et par catégories (P.L.A.I. / P.L.U.S. P.L.S. / P.L.I.) ?
- ✓ Avez-vous l'intention d'augmenter le parc social ? Si oui, dans quelles proportions et dans quelles catégories ? Il existe différentes façons de le faire, laquelle envisagez-vous ? Par exemple :

1. Construction de nouveaux logements par la municipalité (sur quel terrain, procéderez-vous par préemption, envisagez-vous de procéder à des réserves foncières préalables).
2. Préemption de certains logements anciens pour les affecter au logement social ?
3. Pourcentage de logements affectés au logement social dans les nouvelles constructions privées ?
4. Autre ?

Quels sont les quartiers envisagés pour chaque type d'opération ? Chiffrez autant que possible vos objectifs en nombre de logements.

- ✓ Comment envisagez-vous la poursuite de la rénovation des trois F. (intérieur, extérieur) ?
- ✓ Pensez-vous continuer à autoriser le projet de 100 nouveaux logements des trois F. ? OUI ou NON, pourquoi ?
- ✓ Envisagez-vous de mettre en place un système d'accession sociale à la propriété ? Dans quelles conditions :



1. Vente des logements sociaux publics ? Dans ce cas comment envisagez-vous le remplacement des logements manquants ? Quelles garanties auront les accédants à la propriété de ne pas subir ultérieurement des charges excessives d'entretien ?
2. Lors de la revente de ces logements par les propriétaires, auront-ils obligations de retourner dans le parc social ou passeront-ils définitivement dans le domaine privé ? Dans ce dernier cas, comment éviterez-vous une spéculation financée par de l'argent public ?
3. Construction de nouveaux logements subventionnés spécifiquement destinés à l'accession, combien de logements (terrains prévus, financement envisagé) ?
4. Pourcentage de logements affectés à l'accession sociale dans les nouvelles constructions privées ?
5. Qui financera ces logements à bas prix, quelles seront les personnes qui y auront accès ?
6. Quels sont les quartiers envisagés pour chaque type d'opération ?

### ***III / Vie collective urbaine :***

- ✓ Quel est votre projet concernant l'affectation de l'ancien centre commercial de la Plaine ?
- ✓ Quelles sont les animations urbaines (et les aménagements à cet effet) que vous envisagez en ce qui concerne les espaces extérieurs du futur centre commercial sur les terrains de l'ancien LEP Albert Camus ? En effet, il ne nous semble pas que ceci puisse être pensé par le seul promoteur puisqu'il s'agit là d'animation urbaine et de sécurité d'intérêt collectif. Quelles mesures comptez-vous prendre, en terme de prévention, pour éviter les dégradations et les rassemblements malveillants en dehors des modes de répression habituels (police municipale armée, société de gardiennage...) ?
- ✓ La cité de La Garenne (1200 logements) connaît une dégradation au niveau de son climat de voisinage, notamment entre anciens et nouveaux habitants : quelles mesures envisagez-vous en matière d'accompagnement des familles qui rencontrent des difficultés sociales ? Quelles offres d'actions comptez-vous apporter en y impliquant aussi les locataires désireux de s'investir dans des plans d'actions concertés ? Si oui, avec quels financements ?
- ✓ Comment comptez-vous développer la participation des Clamartois dans un esprit de coproduction et en considérant l'usager comme un acteur :
  1. Dans tous les quartiers, par une communication en temps réel concernant les équipements et les événements locaux ?
  2. Dans les cités, notamment les plus grandes, en mettant en place des partenariats avec les bailleurs (OPAC, 3F,.....) en vue d'une participation active et continue des habitants dans le suivi et la résolution des problèmes, ceci en complément au rôle des associations de locataires ? Certains problèmes sont très sensibles et difficile à résoudre dans une cité : si besoin, mettez-vous en place des moyens de médiation ?
  3. Autres ?
- ✓ Des moyens d'animation existent déjà (centres culturels, maisons de quartier, centre Jean Arp, l'école des sports et les associations sportives, les médiathèques et bibliothèques...). Comment comptez-vous dynamiser les dispositifs d'animation existants au niveau des quartiers. Si besoin, mettez-vous en place un diagnostic social permettant d'identifier les priorités et de mobiliser les habitants, et les associations, qui sont prêts à participer aux plans d'actions ? Si oui, avec quels financements ?
- ✓ De manière plus générale sur la ville, quels types d'aménagements et d'animations envisagez-vous pour occuper les adolescents ? Les jeunes gens ont plus de mal que les enfants à accepter les structures de type club, quel genre d'alternative pensez-vous pouvoir proposer ?
- ✓ Quelles sont vos préconisations en matière d'aide et de développement à l'artisanat et au commerce ? La commune s'est prononcée il y a quelque temps pour un engagement fort afin d'éviter l'installation dans le centre-ville de banques et d'assurances : quel est votre avis sur ce point, pensez-vous qu'il soit envisageable légalement et financièrement de soutenir un tel projet ?

**Association pour l'amélioration de la qualité de la vie, régie par la loi de 1901, agréée par arrêté préfectoral du 22 octobre 1982**

**SIEGE SOCIAL : 10,rue Fauveau- 92140 Clamart – Tél : 01.46.45.87.64 – CCP LA SOURCE 33.434.71.Y**

## ***IV / Culture :***

La création d'une « médiathèque à deux têtes » se résume de notre point de vue et pour le moment plutôt à la réalisation de deux bibliothèques de tailles différentes, qui en plus semblent assez désorganisées (probablement, et espérons-le, du fait de leur récente ouverture). Le fonctionnement, actuel au moins, de la Buanderie est presque moins satisfaisant que le système qui existait avant : ouvertures réduites, aménagements intérieurs peu commodes, stocks limités, ambiance et convivialité...

- ✓ Quelle différence faites-vous entre une bibliothèque et une médiathèque ? Quels aménagements et animations envisagez-vous pour renforcer la fonction médiathèque du projet initial et améliorer le fonctionnement actuel ?
- ✓ De façon plus générale, comment concevez-vous une réelle politique du livre et des médias audio-visuels modernes dans notre commune ? Quels seront les moyens mis en oeuvre (matériels et humains, donc financiers) : liaison avec les écoles, implication des usagers dans les choix des aménagements et les achats (comité de lecture...) ?
- ✓ Quelle sera votre politique du livre pour la jeunesse (spécialement en ce qui concerne les familles défavorisées) et dans ce cadre quel est votre avis sur la bibliothèque de « La joie par les livres » ? Pouvez-vous nous donner la garantie de sa pérennité ?
- ✓ Comptez-vous organiser de nouveaux états généraux de la culture ? Comment prévoyez-vous d'assurer le suivi concerté des conclusions avec les associations et personnes intéressées ?

## ***V / Écologie :***

### **Bâti :**

- ✓ Avez-vous l'intention de respecter les normes HQE (les plus récentes) en matière de construction, au moins pour tous les bâtiments publics et pour les grosses opérations immobilières privées ? Quelles dispositions comptez-vous prendre à cet effet ?
- ✓ De même comptez-vous appliquer des préconisations écologiques (HQE, économies d'énergie...) dans le cadre de la rénovation de l'existant ? Par exemple, il nous est apparu incongru de faire des travaux d'embellissement de la piscine avant d'en assurer les étanchéités et les économies d'énergie que l'on peut attendre de ce type d'équipement aujourd'hui.

### **Espaces verts**

- ✓ Quelle est votre position en ce qui concerne la gestion du bois de Clamart ? En effet, il semble que certains politiques estiment qu'une décentralisation devrait être mise en oeuvre afin de confier la gestion de ce type d'espaces verts aux départements, communes ou aux communautés d'agglomération. Ce projet nous paraît risqué. Il nous semble au contraire que les collectivités devraient insister pour que des moyens supplémentaires soient affectés à l'Office National des Forêts (O. N. F.).
- ✓ Nous pensons que la zone appelée « tapis vert » devrait être classée, êtes-vous favorables à ce projet ? OUI ou NON, pourquoi ? Si oui, quelles dispositions prendrez-vous et à quelle échéance ?
- ✓ Pouvez-vous nous donner un état des réserves foncières de la commune et préciser l'affectation que vous envisagez de leur donner ?
- ✓ De façon plus générale, quelles sont vos positions concrètes en matière de protection de l'environnement ?

### **Transports publics :**

- ✓ Envisagez-vous des améliorations en matière de transports publics ? Lesquelles ? Comment procéderez-vous ?
- ✓ Comment envisagez-vous la desserte des services publics (hôpital, lycée, collège, gare) ?
- ✓ Que pensez-vous du service assuré par le Clamibus ? Quelles améliorations comptez-vous y apporter ?

## ***VI / Démocratie locale :***

Avez-vous l'intention de poursuivre l'expérience de démocratie participative qui a été mise en place par la commune et quelles sont les améliorations que vous envisagez ?

Il nous semble que bien que les conseils de quartier soient un début positif en termes de participation de la population, ce dispositif mériterait d'être amélioré :

### **Conseils de quartier :**

- ✓ Comment développerez-vous d'une part, le rôle des comités de pilotage pour la préparation et la construction de projets en relation avec les services techniques (ex : le parc de la Maison Blanche, les maisons de quartier...), des commissions extra-municipales et des conseils de quartier pour la communication et la pédagogie en direction des habitants, avant toute prise de décision ? Quels moyens de communication prévoyez-vous dans le bulletin municipal pour les conseils de quartier ?
- ✓ Envisagez-vous d'organiser un réel travail des commissions extra-municipales (tenue régulière des réunions – par exemple tous les deux ou trois mois, participation effective de représentants des comités de pilotage, des associations compétentes, communication des ordres du jour et de dossiers préparatoires une semaine avant la tenue de ces commissions, etc. ) ?
- ✓ Souhaitez-vous qu'il existe des espaces d'expression libre pour les comités de pilotage, les associations et un courrier des citoyens : pages non censurées dans un supplément de « Clamart info », affichage libre ?

Si vous avez des projets de ce type, de quelle manière comptez-vous intégrer cette nouvelle pratique de démocratie locale au sein des procédures de fonctionnement de la commune et comment prévoyez-vous leur articulation avec les services de la municipalité, étant entendu que les élus conservent leur liberté et responsabilité de décision ?

## ***VII / Communauté d'agglomération :***

Depuis que la communauté d'agglomération a vu le jour, il semble qu'elle soit bien discrète.

- ✓ Avez-vous l'intention de maintenir cette communauté en l'état ? Pensez-vous la modifier et si oui dans quelles conditions ?
- ✓ Comment comptez-vous impliquer la population autour des décisions de la communauté existante ?
- ✓ Mettrez-vous en place des moyens de concertation, de conception et de réalisation de projets avec les communes limitrophes, hors SUD DE SEINE, dont les habitants ont des intérêts communs avec les Clamartois (transports en commun, équipements publics,...) ? Si oui, avec quelles communes et pour quelles priorités ?
- ✓ Pouvez-vous nous préciser les compétences autrefois communales qui sont passés dans le domaine de la communauté d'agglomération ? Que pensez-vous du bilan financier de cette communauté ?

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire ce questionnaire. Nous espérons pouvoir rapidement prendre connaissance de vos réponses. Nous les diffuserons à nos adhérents dans la mesure où elles apporteront des éclairages complémentaires de ce que l'on trouve dans vos programmes. Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Vivre à Clamart le 14 janvier 2008